



Bonjour

Quelques informations nous ont semblé importantes à vous transmettre.
Un certain nombre d'entre elles sont disponibles sur notre site :

<http://appge-comiac.e-monsite.com/>

N'hésitez pas à le consulter, cela renforcera son positionnement sur les moteurs de recherche...

Dans le texte, comme sur le site, les liens sont mis en rouge, il suffit de cliquer dessus

Il est important de trouver de nouveaux adhérents et de renouveler votre adhésion car le projet éolien sur Comiac est revenu devant le pôle éolien de la DREAL du Lot. N'hésitez pas à télécharger [le bulletin d'adhésion](#), à le remplir ou le faire remplir et à l'envoyer à Benoît Briard. Lardenne Eden, Maison « Les Santenots », 12 allée du Dr ZAMENHOF, 31100 Toulouse

Merci d'avance

L'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié son rapport le 30 mars 2017. Dans ce rapport de 304 pages, on peut lire, entre les pages 150 et 178 les mesures réalisées, et on découvre que, à 500 m, 950m ou à l'intérieur des maisons, les infrasons et basses fréquences sont mesurables.

Ces experts ont aussi étudié l'oreille interne pour conclure que ces infrasons n'ont pas suffisamment de puissance (dbg) pour être perceptible par l'oreille.

Ils n'ont tenu aucun compte

- des alertes sur les mammifères proches d'éoliennes :
 - en **Pologne**, les porcs stressés qui grossissent peu
 - au **Danemark**, les visons qui accouchent de petits mal formés, non viables
 - en **Australie**, les ovins qui présentent un déficit d'agnelage
 - en **Allemagne**, la gestation difficile des vaches
 - au **Portugal**, les chevaux mal formés
- ni des alertes sur la santé humaine
 - des enfants dans **des écoles proches d'éoliennes** ;
 - les témoignages des riverains, sont classés dans la rubrique « effets nocébos des anti-éoliens » !
 - je n'ai pas trouvé les **critères de diagnostic** des effets néfastes sur la santé à proximité d'éoliennes publié par la société Royale de médecine, mais peut-être ai-je mal lu !

Vous trouverez sur le site de [l'APPGE](#) d'autres témoignages avec des liens

L'organisation Internationale de normalisation (ISO) reconnaît que le mal des transports est lié aux mouvements oscillatoires de basse fréquence inférieure à 1 Hz. Pourquoi ces symptômes ont-ils été dénigrés chez ceux qui en font l'expérience à proximité des éoliennes et en relation directe avec leur fonctionnement ?

Requête en Conseil d'Etat : La Fédération Environnement Durable et Vent de Colère ont déposé une requête en Conseil d'Etat pour faire annuler le décret relatif à l'autorisation environnementale concernant les éoliennes (JORF du 27 janvier 2017) Ce décret sous un faux prétexte de simplification étend à tout le territoire « l'autorisation unique ». Celle-ci remplace toutes les autorisations distinctes existantes et vise en réalité à permettre aux promoteurs d'accélérer l'implantation d'éoliennes en supprimant toutes les lois qui protègent les citoyens.

Nous prenons l'argent et nous plantons des tours géantes qui nous rapportent même si elles ne tournent pas. **Extrait du livre** (pages 207 à 209) de Roger Lenglet et Jean-Luc Touly « L'armoire est pleine ! Le scandale des rapports enterrés de la République », paru le 27 octobre 2016.

Australie du Sud : crise de l'électricité, la lettre de **Géopolitique** explique que le gouvernement de cet état a pris, le 13 mars 2017, une mesure d'urgence : construire des centrales à gaz pour pallier l'insuffisance de la production éolienne qui, avec le solaire, devait assurer 50% de la production ! Les nombreuses coupures d'électricité par manque de vent exaspèrent les citoyens.

- L'association "**Stop Eole Parlan - Roumégoux (Cantal sud)**" a été créé en novembre 2016, suite à un projet d'implantation d'éoliennes à Parlan (entre 5 et 8). Pour les contacter : seprcantal@gmail.com
- **L'enquête publique** concernant l'exploitation d'un parc éolien industriel a démarré le 10 avril à **Saint-Priest de Gimel** (19 800); elle ne dure que jusqu'au 19 mai. Vous pouvez consulter le projet à la mairie de St-Priest du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 18h ou **sur internet** ; **téléchargez le tract** . *Il est très probable que nous aurons, nous aussi à répondre à une enquête publique sur Comiac*

Signez et faites signer

- la pétition contre l'implantation d'éoliennes industrielles sur les **planèzes de Trizac (Cantal)**
- la pétition non aux éoliennes industrielles **en Xaintrie (Corrèze)**
- la pétition pour dénoncer le danger **des infrasons** qui pourraient créer un problème de santé publique et réclamer des études indépendantes des lobbies éoliens
- la pétition contre les implantations d'éoliennes sur les communes **Drugeac - Salins (Cantal)**
- notre pétition pour empêcher les parcs éoliens sur les 2 côtés des **Gorges de la Cère**

Merci encore ***de votre adhésion 2017*** et de ce que vous pourrez faire pour nous aider

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis ainsi que le bulletin d'adhésion 2017 **en format pdf sur le site**. *Car notre association a besoin d'adhérents dans le combat qui s'annonce à Comiac*

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

appge-comiac@laposte.net 06.43.80.15.87
site **http://appge-comiac.e-monsite.com/**

Membres du bureau :

Brigitte Briard, présidente

Jan Svatos, trésorier

Benoît Briard trésorier adjoint

Gilles Forhan secrétaire

Bernadette Forhan relecture